

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Direction Départementale des Territoires de la Drôme	FICHE DE POSTE N°

Intitulé du poste : Chargé de mission « Projets Eau ».
N° VISIOM Poste : 1620260001

Cotation du poste	Groupe
Catégorie	A
Nomenclature VisioM/poste	
Famille d'emploi	Elaboration et pilotage des politiques publiques - EPP
Emploi	Cadre sectoriel(le) - EPP005
Correspondance RIME	Responsable sectoriel(le) - FP2EPP10
Nomenclature interministérielle	
Famille d'emploi	Elaboration et pilotage des politiques publiques - EPP
Emploi	Responsable sectoriel(le) - FP2EPP10
Service/Pôle	Service Eaux Forêts Espaces Naturels
Localisation	Direction Départementale des Territoires de la Drôme 4 place Laënnec – 26000 VALENCE
Titulaire (Nom-Prénom)	Création de poste
Nom et fonction du n+1	ROURE Stéphane, Chef du service Eaux Forêts Espaces Naturels

Contexte pro :

Le service eau, forêts, espaces naturels a en charge les thématiques liées à l'eau, à la nature et à la forêt. Il anime à ce titre la MISEN (mission interservice de l'eau et de la nature) et coordonne son plan de contrôles. Le service est organisé en quatre pôles : forêt, milieux aquatiques, quantité qualité de l'eau, un pôle espaces naturels, une chargée de mission de coordination des polices de l'environnement, un adjoint transversal en charge notamment de l'animation de la politique de l'eau et un chargé de mission sur l'accompagnement des projets liés aux économies d'eau. Le service compte 23 personnes.

Missions :

Le chargé de mission « projet Eau » intervient afin de faciliter, d'impulser et d'accompagner les projets qui visent à une amélioration de l'état quantitatif ou qualitatif des masses d'eau du département. Tous les usagers sont concernés.

De nombreux projets sont dès à présent identifiés sur le département, d'autres viendront de l'élaboration des PTGE. Il est nécessaire maintenant d'investir pour une mise en œuvre opérationnelle : mobiliser les acteurs, organiser la gouvernance, orienter les solutions techniques, accompagner le bon avancement A titre d'exemple, sont concernés les projets de recharge active de nappe, de substitution depuis des ressources non déficitaires, de création de retenues, de mise aux normes de station d'épuration, de modernisation de prélèvements, de réutilisation d'eaux usées traitées, d'aménagement urbain économe

Il travaille en lien étroit avec le Pôle Quantité Qualité qui a en charge l'instruction administrative des dossiers et l'adjoint au chef de service sur le volet politique de l'eau et PTGE.

Il (elle) représente la DDT lors de réunions partenariales. Il travaille avec les partenaires financeurs (Agence de l'eau, préfecture, DREAL ...) pour connaître et proposer aux maîtres d'ouvrages une optimisation des dispositifs financiers existants. Il instruit les demandes de financement Etat (DETR) relatif à ces projets.

Il(elle) est en lien régulier avec les collectivités, la profession agricole et les acteurs économiques.

Liaison hiérarchique :

Positionnement du(de la) titulaire et responsabilités tenant au poste : Poste rattaché hiérarchiquement au Chef du SEFEN.

Relations internes et externes : Collectivités, associations, Agence de l'Eau, Conseil Départemental, DREAL, DRAAF, OFB, Chambre d'Agriculture, porteurs de projets, Préfecture.

Compétences :

Compétences techniques : Connaître les réglementations afférentes au code de l'environnement et comprendre les techniques liées au domaine de l'eau.

Compétences transversales : Avoir l'esprit d'analyse et une attitude proactive, savoir rédiger (notes, compte-rendu, ...), savoir synthétiser, savoir s'adapter et anticiper, être organisé. Savoir mobiliser les ressources disponibles.

Compétences relationnelles : Aisance relationnelle, avoir le sens du dialogue et être capable de négocier, savoir travailler en équipe, savoir animer des démarches partenariales et représenter le service en externe, être pédagogue auprès des élus et des porteurs de projets, maîtriser la prise de parole en public, être disposé(e) à travailler en inter-services et en interministériel.

Conditions :

Horaires et saisonnalité : Règlement du temps de travail de la DDT de la Drôme

Conditions particulières : nombreuses réunions extérieures.

Contacts :

Stéphane ROURE – Chef du SEFEN

Tél. : 04.81.66.81.61

Mail : stephane.roure@drome.gouv.fr